

TELETHON

INSCRIPTION RANDONNEE MOTO

DU 2 decembre 2018

REGLEMENT

- ☞ Cette randonnée n'est pas une compétition, elle a pour objectif de faire découvrir le pays ouest creusois par les chemins et petites routes, elle n'a aucun but de vitesse.
- ☞ Chaque participant s'engage à être en possession du permis de conduire, de l'assurance de sa machine, d'un casque homologué, d'une protection dorsale (bottes, lunette...) et d'effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité. Le véhicule utilisé doit être conforme à la réglementation en vigueur : éclairage, émission sonore, pneus homologués, plaque immatriculation etc...
- ☞ Il s'engage à respecter le code de la route et à adapter sa vitesse à la configuration du parcours, à laisser la priorité aux personnes qui utilisent les chemins dans le cadre de leur travail et à respecter les usagers rencontrés sur le parcours.
- ☞ Il s'engage à respecter l'environnement (dégradation des chemins récemment empierrés ou stabilisés, de la faune, bruit excessif, pas de hors piste, ex.).
- ☞ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ, (permis, assurance, carte grise). Tous les véhicules participants à notre randonnée doivent être homologués et conformes au code de la route. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.
- ☞ Il s'engage à ne pas consommer d'alcool au-delà du taux prévu par la loi.
- ☞ Aucun recours ne pourra être exercé à l'encontre de l'association « Moto Verte Marchoise » à la suite d'éventuels dommages liés à la participation de la randonnée.
- ☞ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre de « Moto Verte Marchoise ». Tarif 20 euros pour les pilotes.
- ☞ Tout désistement à moins d'une semaine de la randonnée, la ou les sommes versées reste dû (sauf cas exceptionnel qui sera à voir avec le Président de l'association).

BULLETIN D'INSCRIPTION

- Nom : Prénom : Date de naissance : /...../.....
- Adresse :
- Téléphone :/...../...../...../..... Mail :
- Tarif : **20** euros randonnée.
 20 euros repas : Soit un total deeuros
- Club Moto
- Photocopies ou Permis de conduire délivré le :/...../..... Par la préfecture de :
- Carte grise : type véhicule N° immatriculation
- Assurance : compagnie et N° carte verte
- Pour les mineurs, attestation d'autorisation des parents exigée et être accompagné d'une personne majeure, responsable tout au long du parcours.
- Je donne l'autorisation à l'association « Moto Verte Marchoise » d'exploiter les images prises lors de cette randonnée.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.
Fait à : Le :
- Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Attention dernières inscriptions le 26 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi).

Les chèques sont à libeller à « Moto Verte Marchoise » et à envoyer à :

Dominique VEDRENNE

63 Chemin du Bois du Breuil – 23300 LA SOUTERRAINE

☎ 05 55 63 38 31 📞 06 08 13 52 25